

Orient' Express

SPÉCIAL ORIENTATION POST 2^{NDE}

Février
2020

VOIE GÉNÉRALE (Première & Terminale)

Tous les élèves de 1^{ère} et de terminale de la voie générale suivent des **enseignements communs**.
En classe de 1^{ère}, l'élève suit **3 enseignements de spécialité** / En classe de terminale, il en choisit **2 parmi ceux suivis en 1^{ère}**.

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	1 ^{RE}	TERMINALE
Français	4 h	-
Philosophie	-	4 h
Histoire-géographie	3 h	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère ou régionale)	4 h 30	4 h
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Enseignement scientifique	2 h	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles	18 h annuelles
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	1 ^{RE} 3 AU CHOIX	TERMINALE 2 AU CHOIX
Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre. Les arts du cirque ne peuvent être choisis qu'en enseignement de spécialité)	4 h	6 h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h	6 h
Humanités, littérature et philosophie	4 h	6 h
Langues, littératures et cultures étrangères	4 h	6 h
Littérature et langues et cultures de l'Antiquité	4 h	6 h
Mathématiques	4 h	6 h
Numerique et sciences informatiques	4 h	6 h
Physique-chimie	4 h	6 h
Sciences de la vie et de la Terre	4 h	6 h
Sciences de l'ingénieur	4 h	6 h
Sciences économiques et sociales	4 h	6 h
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	1 ^{RE}	TERMINALE
A) 1 ENSEIGNEMENT PARI MI :		
Mathématiques complémentaires (pour les élèves ne choisissant pas en terminale la spécialité mathématiques)	-	3 h
Mathématiques expertes (pour les élèves choisissant en terminale la spécialité mathématiques)	-	3 h
Droit et grands enjeux du monde contemporain	-	3 h
B) 1 ENSEIGNEMENT PARI MI :		
Langue vivante C étrangère ou régionale	3 h	3 h
LCA : latin (a)	3 h	3 h
LCA : grec (a)	3 h	3 h
Éducation physique et sportive	3 h	3 h
Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre)	3 h	3 h

(a) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

Les grands domaines

ARTS

- Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre ou théâtre ou arts du cirque)

LETTRES - LANGUES

- Humanités, littérature et philosophie (HLP)
- Langues, littératures et cultures étrangères (LLCE)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité (LLCA)

MATHS - INFORMATIQUE - SCIENCES

- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques (NSI)
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la terre (SVT)
- Sciences de l'ingénieur

SCIENCES HUMAINES

- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP)
- Sciences économiques et sociales (SES)



Je choisis mes enseignements de spécialité en fonction de 3 critères :

- ⊙ mon **intérêt** pour la discipline
- ⊙ ma **capacité** à réussir dans cette discipline
- ⊙ mes **projets** post-bac

Pour cela :

Je consulte les sites :

- "Secondes-Premières 2019/2020"



5 ÉTAPES À LA CARTE POUR CONSTRUIRE MON AVENIR AU LYCÉE

www.secondes-premieres2019-2020.fr

- "Horizons 21"



CONSTRUISEZ VOS CHOIX DE SPÉCIALITÉS AU LYCÉE

www.horizons21.fr

Je consulte les programmes



<https://bit.ly/2UDGLIj>

Je consulte le document : « **Recommandations concernant le choix des enseignements de spécialité** » en ligne sur le Padlet « Je prépare mon orientation après la Seconde GT » (colonne 6) :

<https://bit.ly/2tLlPw>

Je sollicite les conseils

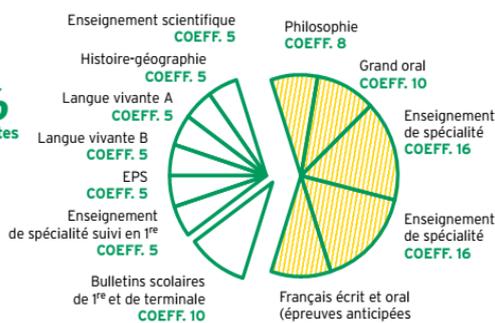
- de mes professeurs
- des psychologues de l'Éducation nationale du lycée



LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BAC GÉNÉRAL

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

40%
du total des notes



ÉPREUVES TERMINALES

60%
du total des notes

VOIE TECHNOLOGIQUE (Première & Terminale)

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Enseignements communs	1 ^{re}	1 ^{re} agricole	Terminale	T ^{le} agricole
Français	3 h	3 h 30		
Philosophie			2 h	
Histoire-géographie	1 h 30		1 h 30	
Langue vivante étrangère (LVA) et langue vivante étrangère ou régionale (LVB)	4 h		4 h	
Éducation physique et sportive	2 h		2 h	
Mathématiques	3 h		3 h	
Enseignement moral et civique	18 h annuelles		18 h annuelles	
Éducation socioculturelle (dans les lycées agricoles)		1 h		1 h
Technologies de l'informatique et du multimédia (dans les lycées agricoles)		0 h 30		0 h 30

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ selon la SÉRIE

Séries	Enseignements de spécialité	1 ^{re}	Terminale
STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) dans les lycées agricoles	Gestion des ressources et de l'alimentation	6 h 45	6 h 45
	Territoires et sociétés	2 h 30	
	Technologie (module décliné en cinq domaines technologiques : aménagement, production, agroéquipement, services, transformation)	3 h	
	Territoires et technologie (module décliné en cinq domaines technologiques : aménagement, production, agroéquipement, services, transformation)		4 h 30
ST2S (sciences et technologies de la santé et du social)	Physique-chimie pour la santé	3 h	
	Biologie et physiopathologie humaines	5 h	
	Chimie, biologie et physiopathologie humaines		8 h
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	7 h	8 h
STD2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués)	Physique-chimie	2 h	
	Outils et langages numériques	2 h	
	Design et métiers d'art	14 h	
	Analyse et méthodes en design		9 h
	Conception et création en design et métiers d'art		9 h
STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)	Enseignement scientifique alimentation-environnement (ES AE)	3 h	
	Sciences et technologies culinaires et des services	10 h	
	Sciences et technologies culinaires et des services - enseignement scientifique alimentation-environnement (ES AE)		13 h
	Économie-gestion hôtelière	5 h	5 h
STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)	Innovation technologique	3 h	
	Ingénierie et développement durable (I2D)	9 h	
	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D). Choisir un enseignement spécifique parmi :		12 h
	<ul style="list-style-type: none"> architecture et construction énergies et environnement innovation technologique et écoconception systèmes d'information et numérique 		
	Physique-chimie et mathématiques	6 h	6 h
STL (sciences et technologies de laboratoire)	Physique-chimie et mathématiques	5 h	5 h
	Biochimie-biologie	4 h	
	Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	9 h	
	Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire		13 h
STMG (sciences et technologies du management et de la gestion)	Sciences de gestion et numérique	7 h	
	Management	4 h	
	Management, sciences de gestion et numérique. Choisir un enseignement spécifique parmi :		10 h
	<ul style="list-style-type: none"> gestion et finance mercatique (marketing) ressources humaines et communication systèmes d'information de gestion 		
	Droit et économie	4 h	6 h

LA SÉRIE STAV

(sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) concerne les élèves des lycées agricoles motivés par la biologie, l'agriculture et l'environnement. La formation privilégie l'approche environnementale, alimentaire et agronomique. Cette série prépare aux BTS (brevets de technicien supérieur agricole) et aux spécialités de BTS et DUT en lien avec l'agroalimentaire et l'environnement.

LA SÉRIE STD2A

(sciences et technologies du design et des arts appliqués) s'adresse aux élèves attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception d'objets ou d'espaces. La discipline design et arts appliqués représente une part importante de l'emploi du temps. Cette série débouche sur la préparation, en 3 ans, du DN MADE (diplôme national des métiers d'art et du design).

LA SÉRIE STI2D

(sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) s'adresse aux élèves qui veulent comprendre le fonctionnement des systèmes techniques de l'industrie, ou du quotidien, et qui veulent concevoir des produits innovants. Les enseignements de mathématiques et de physique-chimie sont en lien avec les problématiques industrielles. Cette série permet un large choix de poursuites d'études supérieures dans le domaine industriel en BTS et en DUT, puis en licence professionnelle. Les élèves présentant un solide dossier scolaire peuvent viser l'admission en école d'ingénieurs.

LA SÉRIE STHR

(sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) accueille les élèves attirés par les métiers de l'hôtellerie et de la restauration. Les enseignements technologiques portent sur l'économie et la gestion hôtelière, les sciences et technologies culinaires, les services, etc.

LA SÉRIE ST2S

(sciences et technologies de la santé et du social) s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social et paramédical. La biologie et la physiopathologie, ainsi que les sciences et techniques sanitaires et sociales constituent les matières dominantes. Cette série prépare aux BTS des secteurs paramédical et social, au DUT carrières sociales, ainsi qu'aux écoles paramédicales et sociales.

LA SÉRIE STL

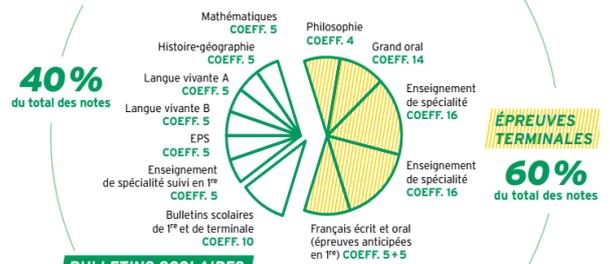
(sciences et technologies de laboratoire) concerne les élèves qui s'intéressent aux manipulations en laboratoire et à l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, des industries chimiques... Les travaux pratiques la physique-chimie, la biologie, la biochimie et les sciences du vivant sont des matières prépondérantes. Cette série prépare à une poursuite d'études courtes (BTS, DUT) ou longues dans les domaines de la physique, de la chimie et de la biologie.

LA SÉRIE STMG

(sciences et technologies du management et de la gestion) est plus spécifiquement destinée aux élèves intéressés par les différents aspects de la gestion des organisations (planification, optimisation, prévision, décision...) dans ses grands domaines d'application : ressources humaines, systèmes d'information, finance et contrôle de gestion, marketing. Cette série prépare à des poursuites d'études qui vont de bac +2 (BTS ou DUT ; certaines classes préparatoires aux grandes écoles) à bac +5 et au-delà (diplôme d'une école de commerce, diplôme d'expertise comptable, masters).

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BAC TECHNOLOGIQUE

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU



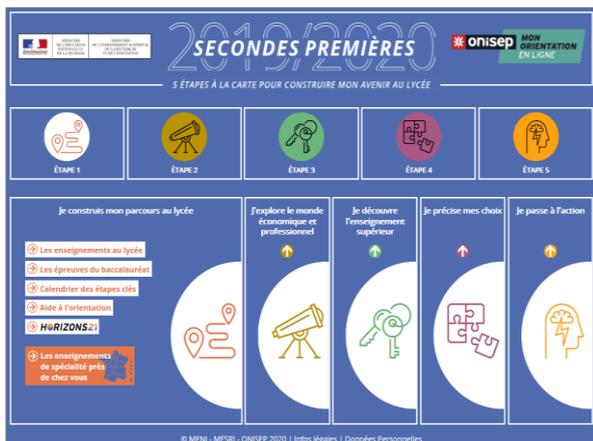
* En série STAV, les 40% de contrôle continu sont répartis à raison de 30% par des contrôles en cours de formation non coeff et 10% par les bulletins scolaires de 1re et de terminale.

Pour en savoir plus, consultez le Padlet
« Je prépare mon orientation après la Seconde GT »
<https://bit.ly/2tLlpW>

JE PRÉPARE MON ORIENTATION APRÈS LA SECONDE GÉNÉRALE & TECHNOLOGIQUE
Vous trouverez ci-dessous des ressources pour préparer votre orientation après la classe de seconde GT.

Documents / sites ressources pour l'orientation post seconde

Sites web Ministère de l'Education nationale / Onisep



www.secondes-premieres2019-2020.fr

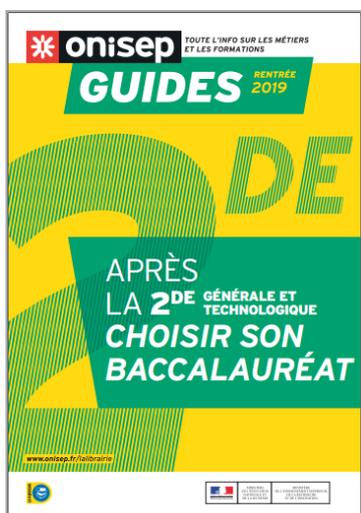


www.horizons21.fr



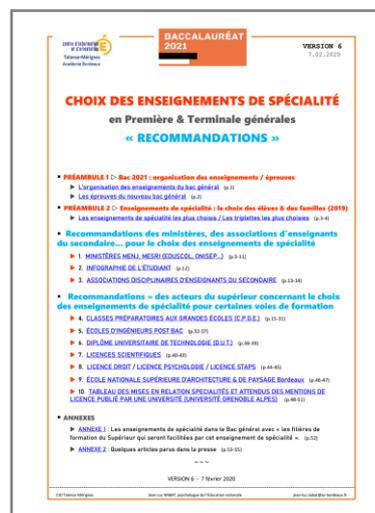
<http://quandjepasselebac.education.fr>

Publication Onisep Bordeaux



A télécharger sur www.onisep.fr/bordeaux
<https://bit.ly/38eoNZa>

Publication CIO Talence-Mérignac



A télécharger sur le Padlet ci-dessous (colonne 6)



https://fr.padlet.com/jean_luc_nabat/dc629k7jxhe6